

Sylviculture et changement climatique

Baptiste Laville (Verts)

Les effets du changement climatique sur nos forêts se concrétisent par une catastrophe forestière depuis 2019 sur le Canton et laisse présager de l'envergure des conséquences à venir sur les écosystèmes forestiers. Si toutes les surfaces pâtiront d'une hausse des températures et de périodes de sécheresse toujours plus longues, les effets des changements climatiques varieront fortement en fonction des stations, des densités de boisement et de leurs structures. Ces dérèglements ne bousculent pas uniquement la nature elle-même mais remettent en cause autant la politique forestière suisse et cantonale que les pratiques traditionnelles de l'économie forestière en vigueur depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la police des forêts de 1876.

Afin d'aider les forestiers et les propriétaires à s'adapter au plus vite aux nouvelles conditions de soins qu'ils devront apporter aux forêts, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a élaboré, dans le cadre du programme de recherche « Forêts et changements climatiques », des recommandations pour orienter la foresterie vers une gestion adaptée aux changements climatiques qui soit en mesure de continuer à assurer les prestations forestières. S'inspirant de ces recommandations, le canton de Neuchâtel a d'ores et déjà publié en novembre 2020 une série de recommandations spécifiques au contexte sylvicole neuchâtelois pour aider les propriétaires et gestionnaires forestiers à s'adapter au plus vite et au mieux aux impératifs climatiques de demain (Sylviculture et changement climatique dans le canton de Neuchâtel, novembre 2020). Une des idées mises en avant par ce document est que la forêt est « un système adaptatif capable d'évoluer, de s'ajuster et de se réorienter, pour autant que le sylviculteur sache respecter son intégrité, son rythme et accompagner sa créativité, sans chercher à s'imposer ».

La stratégie pour faire face à la catastrophe forestière établie par les autorités jurassiennes aspire, elle aussi, à la mise en place des conditions-cadres et à un partage des enseignement et réflexions avec les parties prenantes. Dans sa réponse à la question écrite 3363, le Gouvernement exprime clairement son souhait de convaincre et soutenir les propriétaires pour qu'ils s'engagent à moyen terme vers une sylviculture plus fine et adaptée au changement climatique.

Les acteurs et actrices de l'économie forestière, face aux défis importants qui les attendent, joueront un rôle essentiel et primordial pour l'avenir des forêts jurassiennes. Face à l'urgence climatique et à l'état de catastrophe forestière, le groupe Vert-es et CS-POP estime qu'il est essentiel de mieux définir et coordonner des pratiques sylvicoles communes qui soient en adéquation avec les enjeux climatiques de demain et demande ainsi au Gouvernement d'établir, à l'instar de ce qui s'est fait dans le Canton de Neuchâtel, un catalogue de mesures, d'outils et des recommandations sylvicoles adaptées au contexte Jurassien.

Baptiste Laville (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)

Intervention déposée officiellement le 28 avril 2021

Documents annexés

- M1370.pdf



Sylviculture et changement climatique

Les effets du changement climatique sur nos forêts se concrétisent par une catastrophe forestière depuis 2019 sur le Canton et laisse présager de l'envergure des conséquences à venir sur les écosystèmes forestiers. Si toutes les surfaces pâtiront d'une hausse des températures et de périodes de sécheresse toujours plus longues, les effets des changements climatiques varieront fortement en fonction des stations, des densités de boisement et de leurs structures. Ces dérèglements ne bousculent pas uniquement la nature elle-même mais remettent en cause autant la politique forestière suisse et cantonale que les pratiques traditionnelles de l'économie forestière en vigueur depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la police des forêts de 1876.

Afin d'aider les forestiers et les propriétaires à s'adapter au plus vite aux nouvelles conditions de soins qu'ils devront apporter aux forêts, l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) a élaboré, dans le cadre du programme de recherche « Forêts et changements climatiques », des recommandations pour orienter la foresterie vers une gestion adaptée aux changements climatiques qui soit en mesure de continuer à assurer les prestations forestières. S'inspirant de ces recommandations, le canton de Neuchâtel a d'ores et déjà publié en novembre 2020 une série de recommandations spécifiques au contexte sylvicole neuchâtelois pour aider les propriétaires et gestionnaires forestiers à s'adapter au plus vite et au mieux aux impératifs climatiques de demain (Sylviculture et changement climatique dans le canton de Neuchâtel, novembre 2020). Une des idées mises en avant par ce document est que la forêt est « un système adaptatif capable d'évoluer, de s'ajuster et de se réorienter, pour autant que le sylviculteur sache respecter son intégrité, son rythme et accompagner sa créativité, sans chercher à s'imposer ».

La stratégie pour faire face à la catastrophe forestière établie par les autorités jurassiennes aspire, elle aussi, à la mise en place des conditions-cadres et à un partage des enseignement et réflexions avec les parties prenantes. Dans sa réponse à la question écrite 3363, le Gouvernement exprime clairement son souhait de convaincre et soutenir les propriétaires pour qu'ils s'engagent à moyen terme vers une sylviculture plus fine et adaptée au changement climatique.

Les acteurs et actrices de l'économie forestière, face aux défis importants qui les attendent, joueront un rôle essentiel et primordial pour l'avenir des forêts jurassiennes. Face à l'urgence climatique et à l'état de catastrophe forestière, le groupe Vert•es et CS-POP estime qu'il est essentiel de mieux définir et coordonner des pratiques sylvicoles communes qui soient en adéquation avec les enjeux climatiques de demain et demande ainsi au Gouvernement d'établir, à l'instar de ce qui s'est fait dans le Canton de Neuchâtel, un catalogue de mesures, d'outils et des recommandations sylvicoles adaptées au contexte jurassien.

Delémont, le 28 avril 2021

Groupe Vert•es et CS-POP
Baptiste Laville

Cosignataires en annexe



Christelle Baconat



Philippe Bassin



Raphaël Breuleux



Ivan Godat



Pauline Godat



Rémy Meury



Céline Robert-Charrue Linder



Magali Rohner



Christophe Schaffter



Tania Schindelholz



Hanno Schmid



Roberto Segalla



Audrey Voutat